



HAL
open science

Licence professionnelle Création, reprise et transmission d'entreprise ou d'activité dans les métiers du BTP et de la mécanique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Création, reprise et transmission d'entreprise ou d'activité dans les métiers du BTP et de la mécanique. 2011, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02038093

HAL Id: hceres-02038093

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038093>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LP120002703

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Création, reprise et transmission d'entreprise ou d'activité

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2006, cette licence professionnelle forme au management d'une organisation ou d'un centre de profit (entreprenariat). Elle se fixe comme objectif d'apporter des compétences pour manager et gérer une organisation, créer ou reprendre une entreprise. Au delà de l'activité de reprise et de création d'entreprise, la formation vise les nouveaux métiers en relation avec le développement des technologies de l'information et des télécommunications, comme manager d'unité, responsable de chantier, manager d'entreprise ou de service. La formation, localisée à Amiens, est portée par l'Institut universitaire de technologie d'Amiens, en association avec la Faculté d'économie et de gestion, à l'Institut d'administration des entreprises, et avec la Direction de l'éducation permanente. La licence est également dispensée par l'Université virtuelle de Tunis dans le cadre d'un double diplôme. La formation accueille par ailleurs un public en formation initiale et en alternance en contrat de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	17
Taux de réussite	69 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	6 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	91 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	43 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquêtes nationales 3 enquêtes à 8, 20 et 32 mois de l'établissement	NC de 57 % à 90 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la licence sont de former à l'entreprenariat et l'intreprenariat. Pourtant, les résultats d'insertion professionnelle qui ressortent des enquêtes interne de suivi, n'indiquent pas explicitement que ces objectifs sont atteints : si la formation semble, en effet, apporter des connaissances et des compétences utiles pour intégrer les petites et moyennes entreprises, elle ne conduit pas pour autant son public à la création ou à la reprise d'entreprise. La formation semble donc répondre à un besoin du tissu économique local, mais sans atteindre son objectif principal. Encore faut-il préciser qu'il conviendrait d'avoir une meilleure information concernant l'insertion professionnelle. En effet, on ne dispose pas des résultats de l'enquête nationale, et les enquêtes internes de suivi pourraient être plus probantes : elles ont été réalisées à une même date, donc à des échéances différentes pour les différentes promotions ; ce qui ne facilite pas les comparaisons : les non diplômés semblent pris en compte, et les taux de répondants sont faibles pour certaines promotions.



Les partenariats avec les milieux professionnels sont convaincants du point de vue de l'implication des institutionnels et des entreprises dans le fonctionnement de la licence, de la participation des professionnels aux enseignements. L'organisation de l'équipe pédagogique et le contenu des enseignements semblent plutôt adaptés à la gestion des PME. On ne dispose cependant pas d'information sur le fonctionnement en double diplôme. Enfin, le taux de réussite au diplôme est particulièrement faible malgré la présence d'une volumineuse unité de mise à niveau.

- Points forts :
 - Les partenariats avec les milieux professionnels.
 - Les contenus des enseignements adaptés aux besoins de PME locales.
- Points faibles :
 - L'absence d'information concernant la double diplomation.
 - L'objectif fixé de créer ou de reprendre des entreprises non atteint.
 - Le très faible taux de réussite.
 - Des enquêtes d'insertion insuffisamment probantes.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

La formation est centrée sur l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour intégrer les PME, plutôt que sur l'objectif affiché de la création et de la reprise d'entreprise. La création ou la reprise d'entreprise n'est qu'un des objectifs affichés, et non le principal. Il conviendrait d'adopter un autre intitulé correspondant aux contenus et aux débouchés de la formation. On devrait également apporter des informations plus précises sur l'insertion des diplômés, qui sont indispensables pour mener un suivi régulier des diplômés et en tirer les éléments d'amélioration continue de la formation. Il faudrait aussi disposer de tous les éléments d'information sur l'organisation de l'enseignement à distance mis en œuvre par l'Université de Tunis.

Il conviendrait que le taux de réussite au diplôme soit nettement plus élevé. Une analyse des caractéristiques du public qui éprouve des difficultés ou qui quitte la formation avant son échéance devrait être fournie, pour voir s'il est possible de rendre plus efficace la sélection à l'entrée. Par ailleurs, on devrait chercher à apporter des éléments permettant de préciser s'il est possible d'accroître la part du public en contrat de professionnalisation.